



## FILA9CE - Introduction

### INTRODUCTION

---

**FILA9CE - Profil enseignement**

## FILA9CE Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

Le certificat universitaire en philosophie (approfondissement) comprend 60 crédits.

L'étudiant choisit deux cours d'histoire de la philosophie (10 crédits), cinq cours de questions approfondies (25 crédits), un séminaire (10 crédits) et il rédige un mémoire (15 crédits).

Le secrétaire du jury détermine le programme avec l'étudiant. Si la formation de base de l'étudiant ne lui permet pas de suivre avec fruit certains cours, un maximum de 15 crédits de prérequis pourra être ajouté au programme.

L'étudiant composera son programme en accord avec son jury

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Contenu

---

#### o Mémoire (15 crédits)

- o LFILO2008 [Mémoire](#)





**FILA9CE - Informations diverses**

---

## PÉDAGOGIE

---

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

***Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».***